



Informations sur le service de paiement en ligne des frais de demi-pension au Collège Eugène FROMENTIN de LA ROCHELLE

publié le 11/10/2019

Descriptif :

Pour le règlement de vos factures de demi-pension, le collège Eugène FROMENTIN vous propose le paiement en ligne par carte bancaire .

Pour le règlement de vos factures de demi-pension, le collège Eugène FROMENTIN vous propose **le paiement en ligne par carte bancaire** .

- ▶ Ce système de paiement mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques est totalement sécurisé .
- ▶ Le règlement de la créance de demi-pension du trimestre en cours peut-être modulé (paiement en plusieurs fois) .
- ▶ Pas de risques de perte pour les élèves qui amenaient jusqu'à présent un chèque ou du numéraire à l'intendance du collège.
- ▶ Vous économisez votre temps (plus de chèque à remplir, de références à rechercher, d'enveloppe à poster ou de déplacement à l'intendance du collège).

Pour bénéficier de ce nouveau mode de règlement en ligne, il vous suffit de vous connecter à l'espace numérique de travail avec vos identifiants "parents".



Une fois connecté à votre compte, cliquez sur l'icône « **Scolarité Services** »



puis sur l'onglet « **Paiement en ligne des factures** » .



Le service intendance se tient bien entendu à votre disposition pour tout autre renseignement complémentaire.

Contact par téléphone au 05 46 41 41 11 ou par courrier électronique à int.0171184v@ac-poitiers.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.